Retour sur l’édition 2022

15 dossiers ont été déposés par les habitants à l’occasion de la seconde édition. Parmi eux, 6 ont répondu aux critères du règlement et aux objectifs de faisabilités techniques, juridiques et financières. 2 ont été retenus par les habitants lors du vote.
L’étude des deux projets lauréats est finalisée. La ville a lancé les consultations afin de retenir l’entreprise qui réalisera les travaux avec pour objectif de livrer les équipements avant l’été 2023.
-Le « parcours fitness » sera installé dans l’espace vert à côté du Pumptrack.
-L’aire de jeux « Espace loisirs Familles », pour tous et accessible aux handicapés, sera installée rue des Tourterelles. Dans le cadre de cette intervention et afin d’homogénéiser le site, la ville réaménagera également l’aire de jeux actuelle.

La proclamation des projets lauréats a eu lieu, lors des festivités de la fête nationale, le 14 juillet 2022 dans les Halles. Après dépouillement, 547 votes ont été comptabilisés. Voici les résultats :
1ère position l’ « Espace loisirs Familles » avec 267 voix.
2nd position le « mur d’escalade » avec 176 voix.
3e position le « Parcours fitness » avec 153 voix.
4e position la « Toile d’araignée » avec 132 voix.
5e position le « Caniparc » avec 88 voix.
6e position, les « Bancs publics » avec 79 voix.

Le projet lauréat est estimé à 20 000 €. Il reste donc 30 000 € sur l’enveloppe globale de 50 000 €. Le projet classé à la 2nd place, le
« mur d’escalade », est évalué à 45 000 €, il ne peut pas être retenu.
Le projet placé en 3e position, le « Parcours Fitness », est estimé à 35 000 €. Il dépasse le budget global de 5 000 €. Cependant, les élus souhaitent rester cohérents avec les résultats. Il a donc été convenu de retenir ce projet.
L’enveloppe financière de 50 000 €, votée au conseil municipal, sera respectée. Ce projet devra être revu pour ne pas dépasser 30 000 €.

Un grand bravo à tous les porteurs de projets qui ont participé à cette seconde édition et félicitations aux heureux gagnants.

1-Création d’un caniparc pour chien.



Création d’un espace sécurisé pour chiens dédiée à l’amusement et équipé d’obstacles d’agility.
Montant : 15 000 €
En savoir plus : cliquez ici.

2-Installation d’une structure d’escalade



Mise en place d’une structure de grimpe, en accès libre, conçue pour la pratique de l’escalade sportive.
Montant : 45 000 €
En savoir plus : cliquez ici.

2-Création d’un espace loisirs familles



Aménager, dans le secteur des Hauts Champs, une structure équipée de jeux sensoriels.
Montant : 20 000 €
En savoir plus : cliquez ici.

4-Installer une toile d’araignée.



Installation d’une structure de jeu « toile d’araigné » pouvant accueillir de nombreux enfants.
Montant : 45 000 €
En savoir plus : cliquez ici.

5-Création d’un parcours fitness/abdos



Mise en place d’une structure de plein air permettant la pratique du fitness et/ou de la musculation.
Montant : 35 000 €
En savoir plus : cliquez ici.

6-Création de bancs publics.



Aménager, dans la ville, des bancs publics en choisissant du mobilier urbain adapté aux espaces.
Montant : 25 000 €
En savoir plus : cliquez ici.